



N° 82 - Décembre 2014

# Le Sarrysien

*Bulletin d'informations municipales*



Photo extraite du spectacle du 18 juillet 2014

## Sommaire :

- Le mot du maire
- Actualités administratives
- Délibérations du Conseil Municipal
- Commissions
- Le service technique
- Etat civil
- Sarry au fil du temps
- La recette
- Prochaines manifestations

**SARRY**

### Horaires d'ouverture de la mairie :

Mardi : de 13h30 à 18h00

Mercredi : de 13h30 à 18h00

Vendredi : de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Permanence téléphonique du lundi au vendredi  
03 26 65 87 02

[contact.mairie@sarry-champagne.net](mailto:contact.mairie@sarry-champagne.net)  
[www.sarry-champagne.net](http://www.sarry-champagne.net)



## *Le mot du Maire*

A l'approche des fêtes de fin d'année, notre village prend ses couleurs d'automne.

Le passage du jury régional des villes et villages fleuris pendant l'été, confirme le maintien de nos trois fleurs. C'est une reconnaissance du travail effectué par les employés techniques sur le fleurissement et l'entretien des espaces verts.

Nos employés municipaux ont œuvré dans les bâtiments de la commune et plus particulièrement le préau de l'école primaire, la façade de l'espace billard, l'éveil, la rénovation du court de tennis couvert, etc...

Les travaux de voirie ont débuté et seront terminés pour les vacances de fin d'année. La mise en accessibilité de la mairie devrait débuter en janvier 2015.

Les travaux du Syndicat du Mont Louvet arrivent à leur terme et la nouvelle canalisation reliant le réseau de Châlons en Champagne au nôtre devrait être en service en début d'année, elle va permettre de distribuer une eau de meilleure qualité.

L'annonce du gouvernement sur la réduction budgétaire de l'Etat aux communes nous oblige à trouver des sources d'économies supplémentaires afin de maintenir la qualité de vie des Sarrysiens.

Au cours de cette année 2014, nos associations ont proposé des manifestations diverses qui ont regroupé un grand nombre de personnes. Encore un grand merci aux bénévoles qui les animent.

2015 verra une nouvelle édition de « Sarry 1900 » le 31 mai et si vous souhaitez participer à cet événement, vous pouvez prendre contact avec mon adjoint, Bruno BREMONT.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2015.

Bien cordialement,

Hervé MAILLET

## *Actualités Administratives*

### **Horaires d'ouvertures de la mairie**

En raison des fêtes de fin d'année, le secrétariat de mairie sera ouvert exceptionnellement le mercredi 24 décembre de 13h30 à 16h00 et le mercredi 31 décembre de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

### **Pour voter en 2015, il faut être inscrit sur les listes électorales**

Les dimanches 22 et 29 mars 2015 auront lieu les élections départementales (ex-cantoniales) et en décembre 2015, les élections régionales sont prévues. Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2014.

Les personnes déjà inscrites et n'ayant pas déménagé, n'ont aucune démarche à faire.

Pour les jeunes de 18 ans, l'inscription est automatique.

Pour les personnes ayant déménagé, une nouvelle inscription est nécessaire. Vous devez contacter la mairie pour effectuer cette démarche au plus tôt.

### **Objets trouvés**

Un certain nombre d'objets trouvés sont déposés en mairie sans jamais être réclamés par leur propriétaire. N'hésitez pas à vous rendre à la mairie de Sarry et à interroger le secrétariat au cas où l'objet perdu aurait pu y être déposé.

### **Sirène – rappel**

Une sirène a été installée sur le toit de la salle des fêtes. Celle-ci est commandée par le service de la Préfecture et a pour objet la prévention des risques de toute nature, l'information et l'alerte des populations ainsi que la protection des personnes.

### **N° visible**

Afin de faciliter la distribution du courrier ou la localisation de votre résidence pour vos visiteurs, pensez à afficher de manière très visible votre numéro sur votre propriété.

### **Repas des anciens**

Les personnes de 64 ans et plus sont conviées le dimanche 18 janvier 2015 au repas offert par la municipalité.

### **Nouveau service à la bibliothèque**

Un projet de portage de livres à domicile est actuellement en étude. Il concernera toutes les personnes (jeunes – adolescents – adultes – seniors ...) ne pouvant se déplacer temporairement ou définitivement à la bibliothèque. Plus de renseignements vous seront donnés dès février 2015 par diverses sources d'informations.

Si vous vous sentez concerné, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du personnel de la bibliothèque au 03 26 21 61 21.

## **Le médiateur national de l'énergie**

Vous avez une question ? Besoin d'un conseil ? Un litige avec un fournisseur ou un distributeur d'électricité ou de gaz naturel ?

Une solution : le médiateur national de l'énergie !

Il participe à l'information des consommateurs sur leurs droits.

Il renseigne les consommateurs sur les démarches à accomplir pour raccorder un logement neuf au réseau d'électricité ou de gaz, résilier un contrat, changer de fournisseur, etc.

Il aide les consommateurs à résoudre les litiges qu'ils rencontrent avec leur fournisseur ou leur distributeur d'électricité ou de gaz naturel.

Toutes les informations sur le médiateur et le traitement des litiges : [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr)

Ecrire au médiateur : Médiateur national de l'énergie

libre réponse n° 59252

75443 PARIS CEDEX 09

Toutes vos démarches sur vos droits et les économies d'énergie : [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr), le site d'informations des pouvoirs publics.

Appeler le service d'information des consommateurs N° vert 0800 112 212  
(appel gratuit depuis un poste fixe).

## **Installation de détecteur de fumée**

Afin de prévenir les risques d'incendie, tous les logements devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée au plus tard le 8 mars 2015.

Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne NF EN 14604.

L'installation du détecteur de fumée est à la charge du propriétaire du logement. Il doit être installé de préférence dans la circulation ou dégagement desservant les chambres et être fixé solidement en partie supérieure, à proximité du point le plus haut et à distance des autres parois ainsi que des sources de vapeur.

L'occupant, qu'il soit locataire ou propriétaire, doit veiller à l'entretien du dispositif et notamment s'assurer du remplacement des piles.

## *Délibérations du Conseil Municipal*

### **Séance du 8 septembre 2014 :**

- Décision d'adhésion au groupement de commandes constitué par le SIEM pour la fourniture de Gaz (SIEM : syndicat intercommunal d'énergies de la Marne).

### **Séance du 3 novembre 2014 :**

- Convention relative à l'enfouissement du réseau ORANGE route de Sogny : modalités juridiques et financières de cette opération.
- Vote du taux de la taxe d'aménagement.
- Décision modificative au budget 2014 : abondement d'un compte insuffisamment pourvu.

**Toutes ces délibérations sont consultables sur le site communal.**

**Les délibérations du conseil municipal du 16 décembre 2014 seront communiquées dans le prochain numéro.**

## *Les commissions*

### *Voirie*

#### **Où en est-on dans les travaux ?**

Les petits travaux de remise en état de voirie et trottoirs ont démarré le 3/11/14. Une demande concernant la remise en état du chemin du pont Pillard a été ajoutée aux travaux. Ceux-ci sont effectués par la société COLAS pour un montant global de 55 000 €.

La CEGELEC intervient pour déplacer un lampadaire mal situé.

#### **Mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la cour de la mairie :**

Les entreprises pourraient intervenir mi-décembre au plus tôt ou en début d'année.

#### **Effacement des réseaux Route de Sogny :**

Le SIEM a le dossier en main, et nous allons le relancer. La proposition retenue consiste à installer des lampes dont l'intensité lumineuse et la consommation sont réduites de 33% pendant la nuit. Les travaux ont démarré mi-novembre et s'échelonnent jusqu'en début d'année 2015.

#### **Mise en sécurité de la Grande rue :**

Le cabinet d'étude BENMARCE, choisi lors de l'ouverture de plis du mois d'août, est en charge du dossier. Des relevés topographiques nous ont été demandés. Après consultation de trois acteurs, le cabinet Dupont est retenu pour une somme de 5.200 €. Les relevés sont en cours.

## Les commissions

### Finances

La commission va travailler en cette fin d'année pour étudier les conséquences des mesures de restrictions budgétaires décidées par le gouvernement. Actuellement la baisse annoncée serait de l'ordre de 6,5% sur le poste des dotations générales de fonctionnement soit environ 40.000 €. Nul doute qu'il faudra faire des économies dès l'année prochaine. Chaque poste de dépenses devra être analysé.

Nous ne manquerons pas de vous faire part des orientations qui pourront découler de ces contraintes budgétaires.

#### Mise en place de la réforme des rythmes scolaires :

Le gouvernement, dans le cadre de la mise en place des activités périscolaires, a décidé de verser un fonds d'amorçage de 50 € par élève aux communes.

Cette subvention unique, versée pour un tiers de sa somme à ce jour, va être utilisée pour investir dans le matériel des activités périscolaires d'éveil musical, de motricité pour les élèves de l'école maternelle et dans les activités d'art visuel, manuelles, danse et jeux collectifs pour les élèves de l'école primaire.

Des gilets de sécurité fluorescents ont été acquis pour garantir la sécurité des enfants lors des déplacements de l'école vers la salle des fêtes, pour l'activité danse.

Cette somme permettra de couvrir aussi les aménagements de temps de travail des salariés municipaux en charge de l'encadrement des enfants, qui ont vu un allongement ou une modification de leurs horaires.

Cette aide gouvernementale pourrait être reconduite l'année prochaine, sous certaines conditions (entre autre, mise en place d'un projet éducatif territorial). Les fonds seront intégralement utilisés pour améliorer les fonctionnements de ces activités ou pour l'équipement des écoles.

### Affaires Sociales

#### Zumba Party

Une première à Sarry : une zumba party.

La commission « affaires sociales » et l'association « Harmonie corps et santé » ont organisé, au profit de la recherche pour la lutte contre le cancer, une soirée le samedi 18 octobre 2014 de 20 heures à 23 heures au C.O.S. de Sarry.

A l'occasion d'octobre rose, pas moins de 150 danseuses et danseurs habillés de rose se sont déhanchés, entraînés par DJ Manu et 8 animateurs certifiés Zumba.

Il s'agissait de suivre les animateurs présents sur scène qui présentaient des mouvements répétés plusieurs fois au cours d'une même chanson. L'ambiance était à la fête, la musique très rythmée et les danseurs tous très motivés.

Un succès pour cette première, ce qui est très encourageant pour l'organisation de soirées futures.



#### Restos du Cœur & SOS Bébés

La prochaine collecte au profit des Restos du Cœur et de SOS Bébés aura lieu dans les rues de Sarry, le samedi 17 janvier 2015 de 10h00 à 17h00, sans interruption.

Aux mêmes horaires, une permanence à la mairie vous permettra de déposer vos dons.

« On compte sur vous ! »

## *Les commissions*

### *Aménagement*

#### **Le « tampon vert » entre Sarry et Châlons**

Vous avez certainement remarqué des travaux de terrassement près du Destrier sur la zone appelée « tampon vert ». Cette parcelle va servir de zone naturelle de compensation aux travaux de doublement de la route nationale 44.

En effet, le passage du nouveau tracé de cette route chevauche le petit ruisseau aux abords boisés au niveau de Moncetz. Pour ce faire, cet espace a été défriché sur 5 000 m<sup>2</sup> environ et un ouvrage permettant le passage des animaux dont les chauves-souris doit être construit. Les lois régissant l'écologie ayant évolué depuis peu, obligent maintenant à replanter six fois l'emprise des travaux sur le milieu naturel et à remettre en état des habitats naturels des espèces présentes sur la zone.

Par conséquent, sur la parcelle du « tampon vert », un prélèvement de terre argilo-limoneuse a été réalisé pour créer à Moncetz des zones humides propices à la reproduction des espèces animales présentes. Cela permet en outre d'abaisser les niveaux du terrain au « tampon vert » et ainsi, de maintenir le caractère humide de ces zones.

#### **Syndicat du Mont Louvet : Point sur les travaux**

Rappel : ces travaux ont pour but d'acheminer l'eau de Châlons, moins chargée en nitrates, afin de faire un mélange avec l'eau du Mont Louvet.

La conduite d'eau qui doit relier l'adduction de Châlons au réservoir du Mont Louvet (situé sur les hauts de la commune de Chepy) a été mise en place en octobre. Enterrée à plus d'un mètre de profondeur, elle traverse quelques parcelles sur trois territoires et emprunte un chemin d'association foncière.

Reste à passer le tuyau à travers la paroi du réservoir, faire les essais d'étanchéité et enfin mettre en eau.

### *Conseil des jeunes*

#### **Récupération des bouchons plastiques**

Le conseil municipal des jeunes propose de récupérer les bouchons plastiques des bouteilles d'eau, de lait ou autres, au profit de l'association « bouchon d'amour » parrainée par Jean-Marie Bigard. Cette association collecte le plastique qu'elle vend pour financer l'achat de fauteuils pour handicapés.

Nous proposons de mettre en place cette action à Sarry. Un container sera à votre disposition sur la place du commerce.

Donnez vos bouchons !

### *Commission culturelle*

Beau bilan pour les 2 dernières manifestations.

Pour le week-end exposition « peintures et orchidées » des 11 et 12 octobre, près de 500 personnes se sont déplacées à la salle des fêtes pour découvrir cette belle exposition. Merci aux employés communaux qui ont montré leur talent de décorateur.

Pour la soirée magie, ce fût une belle occasion de rêver avec les magiciens professionnels venus de toute la France à Sarry. Plus de 250 personnes sont venus assister au spectacle de grande illusion. Tout est résumé dans le message d'une spectatrice : "Je voulais vous remercier pour l'excellente soirée que nous avons passée samedi 25 Octobre lors de votre 1er festival de magie à Sarry, spectacle de grande qualité réalisé dans une très bonne ambiance. Un grand merci à la commission culturelle de Sarry et à bientôt pour d'autres animations." Un témoignage encourageant pour la commission culturelle !



## Les commissions

### Enfance et jeunesse

#### Rentrée scolaire

La rentrée 2014 était placée sous le signe du changement, compte tenu des nouveaux rythmes scolaires. De ce fait, chacun a dû s'adapter et quelques ajustements ont été nécessaires.

144 enfants, répartis en 6 classes, sont rentrés à l'école élémentaire et 90 enfants, répartis en 3 classes seulement, sont rentrés à l'école maternelle.

En effet, la 4<sup>ème</sup> classe a été fermée suite à un effectif d'élèves insuffisant. Il manquait 3 enfants pour maintenir la 4<sup>ème</sup> classe.

Les mairies de Moncetz-Longevas et Sarry ont envoyé des courriers à l'inspection académique pour demander une réouverture.

Les représentants des parents d'élèves de maternelle ont également écrit. La mobilisation des parents n'a peut-être pas été assez forte pour se faire entendre par l'inspection académique.

Les classes sont donc surchargées et cela influe sur les conditions de travail des enseignantes, des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (A.T.S.E.M.) et des élèves.

La mise en place des nouvelles activités périscolaires nécessite beaucoup d'organisation de la part des communes. Le personnel municipal est fort sollicité (inscriptions en mairie, gestion des groupes, déplacements...).

Les animateurs recrutés par l'association Profession Sport Loisirs Marne sont compétents et les activités se déroulent correctement.



Au total, 75 enfants participent à ces activités de 16h30 à 17h30.

Les enfants de l'école élémentaire peuvent découvrir selon leurs choix, les arts visuels, la danse et/ou les jeux collectifs.

Les enfants de l'école maternelle ont le choix de pratiquer des activités manuelles, motrices et de l'éveil musical.

Pour le deuxième trimestre, les activités seront reconduites avec quelques inversions entre l'école élémentaire et l'école maternelle.

L'étude surveillée est proposée aux mêmes horaires, même s'il a été difficile de trouver des enseignants pour les encadrer.

Une garderie est possible de 16h30 à 18 heures, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.



Enfin, l'aménagement du passage piéton devant l'école permet de proposer une traversée plus sécurisée.

Nous remarquons cependant que certains parents ne respectent pas les règles du code de la route, notamment en matière de stationnement, d'obligation de boucler la ceinture de sécurité de leurs enfants ou la recommandation du port de casque à vélo.

Et qui n'a pas remarqué, en passant devant l'école, les nouvelles couleurs du préau repeint cet été, qui lui redonnent de la gaieté.

## Les commissions

### Enfance et jeunesse

#### A.P.E.S.



Une nouveauté cette année à l'amicale des parents d'élèves : une vente de bulbes de fleurs par correspondance.

Chaque famille a reçu un catalogue. Les personnes intéressées ont passé commande de bulbes à planter avant l'hiver.

De plus, afin de sensibiliser les enfants à la nature, l'A.P.E.S. a offert, à chaque enfant, un bulbe à planter à l'école, avec son enseignant. Nous remercions les employés communaux qui leur ont soigneusement préparé le terrain.

Chaque année, l'association de parents d'élèves propose des actions ou des manifestations dont les bénéfices sont directement versés aux écoles. Cela contribue financièrement aux sorties scolaires ou aux projets.

Sont organisés :

- un loto, courant novembre
- une vente de chocolats, en décembre
- une randonnée pédestre, le 19 avril 2015
- une kermesse, le 27 juin 2015
- une participation à la brocante de Sarry.



L'amicale des parents d'élèves, présidée par Valérie LAMPSON, compte aujourd'hui 17 membres actifs. Elle est toujours à la recherche de bénévoles et de nouvelles idées. Alors, que vous soyez parents, grands-parents, amis, n'hésitez pas à rejoindre cette association !

### Jeunes champions

C'est avec grand plaisir que nous souhaitons vous faire partager les très bons résultats obtenus par l'équipe *Benjamin cible mobile* de L'Espérance de Châlons en Champagne – section Tir – lors des championnats de France des écoles de tir qui se sont déroulés à Agen en juillet 2014.

L'équipe qui a obtenu le titre et la médaille d'or était composée de deux jeunes Sarrysiens : Jules BARBILLON (à gauche sur la photo) et Lorenzo MONTAZAUD (à droite).

Ces jeunes font la fierté du club et de leur famille, mais aussi de notre commune.

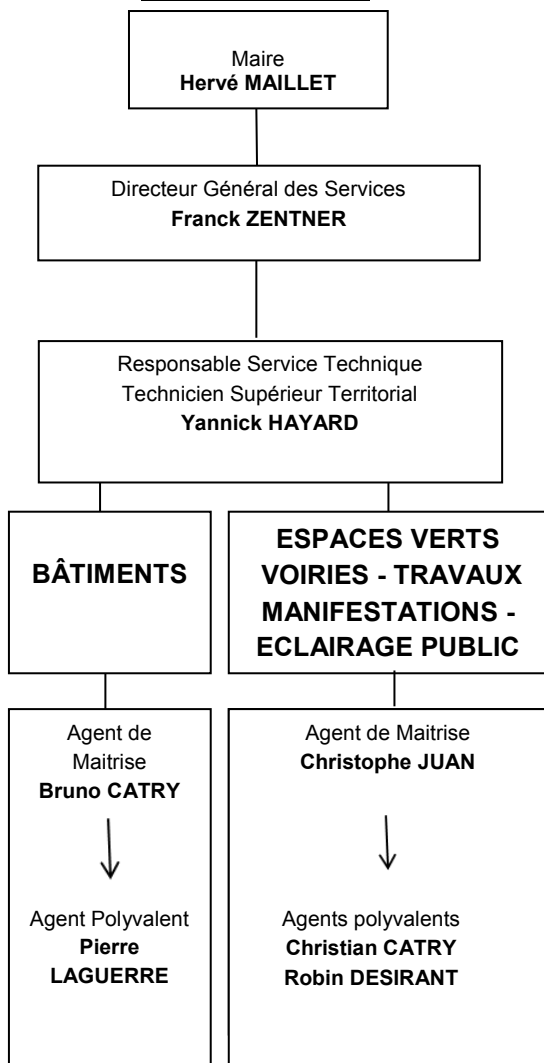
L'ensemble du conseil municipal félicite chaleureusement ces récipiendaires et adresse ses encouragements à tous les sportifs amateurs sarrysiens.

A noter que Sarry est un vivier de champions de tirs. Quelques noms portés à notre connaissance : Maxime ROCHE (2011), Alexis VERQUIN (2012), Maëva TRIDOUX.



## Le service technique

### ORGANIGRAMME



L'équipe technique répond dans la mesure du possible à toutes les doléances.

#### Espaces verts :

- 10 000 plantations de fleurs à l'année
- 2 pistes cyclables à entretenir
- 10 ha d'espaces verts (quartiers, terrain de sport, parcours de santé, espaces verts publics)

Voiries : 19 km de voiries (plaques d'égouts, bordures, désherbage, salage en hiver)

#### Bâtiments :

- Mise aux normes et entretien courant
- Remise en état
- Aménagements



### Horaires de travail

*D'avril à novembre*  
8h – 12h / 13h30 – 17h

*De novembre à avril*  
8h – 12h / 13h30 – 16h30

Polyvalents et disponibles, les personnels du service technique municipal contribuent à la mise à disposition des locaux et équipements nécessaires aux manifestations sarrysiennes (exemples : montage de podium, décors, sécurité, nettoyage, états des lieux...). Ils s'occupent des illuminations et des décors de Noël (réparation et installation). Ils remplacent, au fur et à mesure des déficiences, les candélabres sphériques par des lampadaires respectant les normes environnementales.

## *Etat Civil*

Nous proposons d'insérer dans notre bulletin, les informations concernant l'état civil des personnes résidant sur la commune. Cependant, conformément aux dispositions de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), nous précisons que nous ne pouvons diffuser les données enregistrées par les services d'état civil qu'avec l'accord des intéressés.

### ***Naissances :***

Jules GUILLOT ..... le 28 juin 2014  
Lola PRIETO ..... le 8 juillet 2014  
Jeanne LEPAULMIER ..... le 27 juillet 2014  
Leila COPITET VILLAIN ..... le 28 octobre 2014

### ***Mariages :***

Jean-Michel FOURNIER et Laurence POLI ..... le 12 juillet 2014  
Olivier CAUVIN et Delphine BERRON ..... le 23 août 2014  
Alan GLAVIEUX et Anne-Laure LEFEVRE ..... le 6 septembre 2014  
Baptiste BONFIGLIOLI et Audrey GROS ..... le 20 septembre 2014  
Raphaël CROUZIER et Barbara POITOUX ..... le 20 septembre 2014

### ***Décès :***

Mme CHEVALIER Christiane ..... le 9 juillet 2014  
M. CHESNEL Bernard ..... le 17 juillet 2014  
M. LEONI Georges ..... le 27 août 2014  
Mme MAURY Simone ..... le 8 septembre 2014  
Mme DUTERTE Paulette ..... le 17 septembre 2014  
M. LEFERE Bernard ..... le 26 septembre 2014  
M. MIRANDEL Camille ..... le 12 octobre 2014  
M. WAZYLYK Myron ..... le 14 octobre 2014

## Sarry au fil du temps...

### Quelques rues et lieux-dits à Sarry

Les noms de lieux sont généralement difficiles à comprendre car leur origine peut être très lointaine et totalement oubliée. L'orthographe n'est souvent que de peu d'utilité car on écrivait les noms comme on les entendait.

A Sarry, comme dans les communes avoisinantes, des lieux-dits rappellent que ces terres ont appartenu à une des nombreuses communautés ou institutions religieuses de Châlons comme les terres Saint Pierre, les plantes l'évêque, la maladrerie, les terres de la cure, les terres de la cense de monsieur de Chaalons (l'évêque), etc.

D'autres lieux sont désignés par le nom de la famille qui les détenait. La fosse Hallé, l'impasse Valleré appartiennent à cette catégorie.

A d'autres endroits, le nom rappelle l'activité ou la culture que l'on y pratiquait, tel le chemin des vignes.

D'autres noms rappellent un événement oublié. Le terme Leleu évoque une histoire de loup (comme à la queue leu-leu). La rue chanteraine, il y a peu, encore écrite chanteraine, rappelle le chant des grenouilles (les raines) dans les fossés du château.

Si certains noms ont un sens évident comme la grande rue, la rue du moulin, la rue de l'abreuvoir, d'autres noms, comme la ruelle des Vocats ou le Poil de chien laissent perplexe car aucune explication n'est convaincante. Le nom « Le Poil de chien » a le mérite d'être amusant.

Dans bien des cas, plusieurs origines sont possibles : lalouette fait penser à l'oiseau mais il pourrait indiquer la propriété d'un certain monsieur Lalouette. Le pommerot est peut-être une allusion à Sainte Pomme, sœur de Saint Memmie.

L'usage de certains noms a disparu. Nul ne connaît le tracé du chemin des gardes, ni l'emplacement de l'ancienne rue du pressoir située autrefois au centre du village.

A chaque construction d'un nouveau quartier, le conseil municipal a pour tâche de nommer les nouvelles rues. Cela a été fait au dernier lotissement, vers Moncetz en évoquant le temps à Sarry comme dans tous les villages de la région, où on cultivait des vignes. Les vins d'autrefois supportaient mal les voyages, trop coûteux par ailleurs pour les vins de consommation courante. Chaque village devait assurer sa production. Certes les vignes n'étaient pas plantées à l'emplacement du lotissement mais un peu plus loin sur les côtes ; cependant elles étaient bien à Sarry.

On trouve parfois, à la lecture des rares textes sur la vie du village, des personnages sarrysiens qui, peut-être, méritent de donner leur nom à de nouvelles rues comme Jacques Collart blessé mortellement à Austerlitz en 1802, Marie Louise Bruant (née Dommange), sage femme dévouée à qui la commune a voté une retraite quand elle a cessé son activité à 80 ans, en 1845 et d'autres, sans oublier ceux dont les noms figurent sur le monument aux morts.

D'après cet acte de propriété de 1621, l'ancienne rue du pressoir donnait sur la Grande rue

*Acte d'une propriété de Pierre Gerard en 1621 :*

*Item la moictiee en une grange couverte de thuilles une bourse*

*en lau(ltr)e moictiee et ung demy xxxx en la(dict)e moictiee*

*size en la grande rue en l'accin qui fut a feu Symon Gerard*

*son pere tenant la totallite dune part et daultre a Didier*

*Cretey et dau(ltr)e a la rue du pressoir et a Michel Hutier dict Gerlin*

*dun bout sur la cour dudit accin franche et quicte*

*comme dessus*

## Une recette !

C'est avec grand plaisir que j'emprunte à nouveau le chemin gastronomique qui me mène cette fois-ci, chez Sylviane, une personne charmante, drôle et très dynamique.

Au fil de notre discussion, j'ai découvert son «Roulé à la confiture» gâteau qu'elle confectionnait parfois au moment de Noël !

### Pour la génoise, il vous faut :

3 œufs

Un verre de sucre semoule

Un verre de farine

### Pour la garniture :

De la confiture à votre goût

Des pépites ou des copeaux de chocolat

Du sucre glace



Née en 1928 à Bouvancourt (commune située entre Reims et Fismes), Sylviane BRUYANT devient sarrysienne le jour de ses noces avec Roger, en 1956. Le couple s'installe dans la maison familiale, rue Basse et ne l'a jamais quittée.

J'ai testé cette recette et l'ai dégustée accompagnée d'un bon thé au côté de Sylviane. Ce fut un bon moment de plaisir où la convivialité est venue combler sa solitude parfois bien pesante ...

- Dans un récipient, versez tout le sucre semoule, ajoutez les 3 jaunes d'œufs et battez le tout jusqu'à ce que la préparation devienne mousseuse et blanche.
- Battez les blancs d'œufs en neige.
- Incorporez à la préparation (jaunes et sucre) une cuillère à soupe de farine, puis une cuillère à soupe de blancs en neige, mélangez délicatement, puis recommencez l'opération jusqu'à épuisement des ingrédients... et de la cuisinière !
- Tapissez votre plaque de four d'un papier sulfurisé enduit de beurre.
- Préchauffez votre four thermostat 7 (210°C)
- Etalez la pâte sur toute la surface de la plaque, la génoise doit être régulière et pas très épaisse.
- Enfourez pendant 10 min.
- Sortez la génoise du four, posez un torchon propre sur le dessus puis une autre plaque de cuisson, retournez le tout et enlevez le papier sulfurisé. Enroulez la génoise dans le torchon et laissez refroidir.
- Déroulez la génoise délicatement. Garnissez de confiture puis enroulez.
- Coupez les extrémités. Enveloppez le tout dans du papier d'aluminium et laissez refroidir au réfrigérateur. Avant de servir, décorez votre roulé avec de la confiture, des pépites de chocolat ou du sucre glace. Vous pouvez remplacer la confiture par de la crème pâtissière ou autre, laissez aller votre imagination ...

Le Roulé de Sylviane est terminé !  
Bonne dégustation !

## En décembre, sortez à Sarry !



## Que faites-vous le 31 mai 2015 ?

Réservez votre journée pour participer à la journée 1900, organisée par la commission culturelle de Sarry. Vous pouvez même faire mieux en participant activement à la mise en place de cette grande fête !

Tous les bénévoles sont les bienvenus. De nombreuses et diverses animations sont prévues tout au long de cette journée qui se veut festive et joyeuse.

Une des animations prévues est une course de voitures à pédales, disputée par des concurrents des communes environnantes et le village de Sarry. Notre village ambitionne de faire concourir au minimum deux véhicules qu'il faut construire de A à Z. L'association l'Eveil et le comité des fêtes vont donc créer chacun leur bolide. Pour cela, les constructeurs en herbe sont à la recherche de pièces de bicyclettes telles que des roues de 20 pouces ou de vélos d'enfants équipés de ce type de roues.

Si vous avez ce que nous cherchons ou si vous êtes bon bricoleurs, intéressés par la création de ces voitures à pédales, faites-vous connaître au secrétariat de la mairie

La journée 1900, la grande fête sarrysienne  
qu'aucun Sarrysien ne doit manquer !

# SARRY 1900

*fête ses dix ans*

**31 mai 2015**

*Animations  
exceptionnelles*

**de 10 h à 19 h**

Guinguette, french cancan, chansons

Guignol, Manège

Authentique Taxi de la Marne

Course de voitures à pédales

Spectacles de rues

Vieux métiers et expositions

Et beaucoup de surprises !



Marché artisanal - Repas d'antan avec orchestre

Entrée : 4 euros